

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS**

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

**Réserve Intégrale du Lac Oubeïra,
Wilaya d'El Tarf**

Mai 2003

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

1. Date à laquelle la Fiche descriptive a été mise à jour : 01-06-2002

2. Pays : Algérie

3. Nom de la zone humide : Réserve Intégrale du Lac Oubeïra, Wilaya d'El Tarf

4. Coordonnées géographiques : **Longitude :** 36°50' N **Latitude :** 08°23' E

5. Altitude : altitude moyenne 25 mètres

6. Superficie : 3.160 hectares

7. Descriptif :

Lac endoreïque d'eau douce d'origine naturelle occupant une superficie de 2.200 hectares de forme subcirculaire, il est situé au centre d'un bassin versant de 9.900 hectares, à 4 kilomètres à vol d'oiseau de la mer. Très important pour l'hivernage des oiseaux d'eau et, à un degré moindre, pour la nidification de quelques espèces rares, il abrite une flore aquatique intéressante dont la châtaigne d'eau (*Trapa natans*), le nénuphar blanc *Nymphaea alba* et l'unique station du Nénuphar jaune (*Nuphar luteum*). C'est également le lieu d'une pêcherie artisanale.

8. Type de zone humide :

Marine /côtière : A.B.C. D.E.F.G.H.I.J.K.Zk(a)

Continentale: L.M.N.Q.P.Q.R.Sp.Ss.Tp
Ts.U.Va.Vt.W.Xf.Xp.Y.Zg.Zk(b)

Artificielle: 1.2.3.4.5.6.7. 8. 9.Zk(c)

Types de zones humides par ordre décroissant (en commençant par celui qui domine):

O : Lac d'eau douce permanent

Tp : Marais d'eau douce permanent

M : Cours d'eau permanent

1 : Etangs d'aquaculture

3 : Terres irriguées

4 : Terres agricoles saisonnièrement inondées.

9. Critères de Ramsar : 1.2.3.4.5.6.7.8 **Critère qui caractérise le mieux le site :** 3

10. Une carte du site est elle jointe ? Oui

11. Nom et adresse de la personne qui remplit la Fiche :

Dr. Ammar Boumezbou et Madame Ameer Naziha

Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Alger

Telefax : (213-21) 91 52 86 et 91 53 14 (Standard : 91 52 90 à 99)

Mademoiselle Bakaria Fatiha

Parc National d'El Kala, Route de la Pépinière, 36.000 El Kala, Wilaya d'El Tarf.

Telefax 213-38 66 05 73

12. Justification des Critères Ramsar :

Critère 1 :

Le lac Oubeïra est un bon exemple d'une zone humide représentative, rare et unique de type de zone humide naturelle de la région méditerranéenne se situant dans un complexe de zones humides qui viendrait en troisième position après ceux du Delta de l'Ebre, en Espagne et la Camargue en France.

Critère 3:

Le lac Oubeïra abrite des populations d'espèces animales et végétales parmi lesquelles plusieurs sont rares. Une ceinture d'Hélophytes indispensable à la nidification des oiseaux d'eau. Parmi les espèces rares et très rares, nous citons: la châtaigne d'eau *Trapa natans* (unique station en Algérie), le Nénuphar blanc *Nymphaea alba*, le Nénuphar jaune *Nuphar luteum*, dont le site est désormais la seule station nord-africaine pour cette espèce qui auparavant existait aussi au niveau du Lac Noir, situé au nord-ouest de l'Oubeïra, aujourd'hui sec. Le Polygonome *Polygonum senegalense*, le Scirpe incliné *Scirpus inclinatus*, et l'Utriculaire *Utricularia exoleta*.

Flore :

Le lac **Oubeïra** est le seul site algérien abritant la châtaigne d'eau *Trapa natans* et le nénuphar jaune *Nuphar luteum*. On note également le nénuphar blanc *Nymphaea alba*, le Scirpe incliné *Scirpus inclinatus*, le *Sparganium erectum* et le Rubanier rameux *Zanichelia palustris*.

Faune

Le lac Oubeïra abrite plusieurs espèces aviaires, parmi lesquelles nous citons la Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, l'Erismaure à tête blanche *Oxyura leucocephala*, le Fuligule nyroca *Aythya nyroca*, l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*, l'Oie cendrée *Anser anser*, le Flamant rose *Phoenicopterus ruber*, le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, et le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, etc.

Les Mammifères sont notamment représentés par la loutre *Lutra lutra*

Critère 5:

Le Lac Oubeïra abrite habituellement 20.000 Oiseaux d'eaux, les grands effectifs sont dénombrés au début de l'hivernage (novembre, décembre).

Tableau I : Recensements des oiseaux d'eau

Espèce	1988	1989	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1999	2000
Canard colvert	540	1.170	2.520		256	162	260	3.963	320	100	55
Sarcelle d'hiver	8	160			750	420	30	550			700
Canard chipeau		104		10.650		23.920		3363	1765	1.134	120
Canard siffleur	1.740	1.000	8.000	18.600		24.420	90	21.314	598	610	563
Canard pilet	2	95			20			364		4	
Canard souchet	570	575	7.700	2.850	254	162	135	825	97	6	105
Fuligule morillon	5.000	600	2.000	2.200			250	128	2	127	170
Fuligule milouin	3.750	590		200	963		350	4.500	14	650	1.530
Fuligule nyroca		13									
Tadorne de Belon			22								
Erismaure à t.b	98										
Oie cendrée		317	2.302		10		3	3.964			
Canards indéterminés				2.000			3.600	487	1.500		
Total Anatidés	11.708	4.624	22.544	36.500	2.253	49.084	4.718	39.458	4.296		3.243
Foulque macroule	952	35		35.900	11.200	31.500	2.515	1.000	8.787		160
										189	
Total	12.660	4.659	22.544	72.400	13.453	80.584	7.233	40.458	13.083	2.829	3.403

Critère 6:

Le Lac abrite habituellement le 1% de certaines espèces notamment les canards plongeurs : Fuligule morillon *Aythya fuligula* et Fuligule milouin *Aythya ferina* (voir tableau 1).

13. Localisation générale :

Le Lac Oubeïra est situé à 3 Km à l'Ouest de la ville d'El-Kala, dans la Wilaya d'El-Tarf à l'extrême Nord-Est de l'Algérie. La grande ville la plus proche est Annaba à 70 Km à l'Ouest. L'Oubeïra est situé près des Lacs Mellah et Tonga.

14. Caractéristiques physiques :

Géologie, géomorphologie et hydrologie : l'Oubeïra est un lac endoréique, d'eau douce, permanent. Il est en forme de cuvette à fond plus ou moins plat légèrement incliné vers le Nord, d'origine naturelle ayant une profondeur maximale de 4m, la profondeur moyenne étant de 1,24 m. Cette première profondeur constitue le toit d'une couche de vase dont la profondeur moyenne est de 1.30m et une valeur maximale de 2,50 m. Le fond de cette dernière constitue le substratum réel du lac avec une forme concave inclinée vers le Sud-Ouest. Le lac contient un volume de vase de 30.207.685,30 m³, par contre son volume d'eau varie selon les saisons. En période estivale, il est de 22.031.078,80 m³ avec une profondeur moyenne de 0,96 m et en période hivernale un volume d'eau de 32.535.096,80 m³ avec une profondeur moyenne de 1,24 m. Le substrat est entièrement composé d'argile de Numidie datant du Tertiaire, avec la présence tout autour du Lac de dépôts récents du Quaternaire. Les alluvions limoneuses du fond de vallée, datant du Quaternaire, sont localisées au Sud-Est du lac. Le bassin versant occupe une superficie de 9919,35 ha. Le lac est alimenté par quatre oueds dont le plus important, l'oued Messida au Sud-Est, recueille les eaux de crues de l'oued El Kebir au Nord d'El Tarf. En été le système hydrologique fonctionne dans le sens inverse donnant à cet oued la particularité de couler dans les deux sens (affluent et émissaire). Les autres affluents du lac sont Oued Demnet Errihane au Nord, oued Boumerchène au Nord-est, oued Degrah à l'Est et de petits affluents des collines avoisinantes, qui forment des ripisylves.

Climat : le lac Oubeïra, avec la région d'El Kala, se place dans l'étage sub-humide à hiver chaud, avec des vents permanents à dominance Nord-Ouest. La pluviométrie annuelle moyenne est située entre 700 et 800 mm et s'étale essentiellement du début du mois de d'octobre jusqu'à la fin mars. La région est caractérisée par deux saisons, l'une sèche de mai jusqu'à septembre et l'autre humide de septembre à avril. La température de l'eau varie de 8,8 à 15,2° au mois de janvier. La température moyenne de l'air, calculée sur une période de 28 ans allant de 68/69 à 95/96 est de 17,50° avec 11,65° pour janvier le mois le plus froid et avec une moyenne de 25° en août qui est le mois le plus chaud. L'évaporation moyenne est de 74,15 mm, avec un maximum de 152,08 mm et un minimum de 22,47 mm. Les eaux du lac sont très turbides surtout en hiver (10 à 15 m au disque de Secchi en 1976) avec un PH variant entre 8 et 10,65.

15. Valeurs hydrologiques:

Le lac Oubeïra est un lac endoréique jouant un rôle de réservoir permettant la maîtrise des crues parfois spectaculaires, de l'Oued El-Kebir. Le lac constitue un réservoir de dépôt des sédiments provenant du bassin versant et charriés par les eaux de crues.

16. Caractéristiques écologiques :

C'est le seul grand site du complexe humide de la région qui présente une organisation spatiale typique en ceintures de végétation (Helophytes) avec une importante superficie colonisée par des herbiers flottants d'Hydrophytes. En été, les ceintures de végétation sont bien visibles et pratiquement ininterrompues tout autour du Lac et ont une largeur et une

densité différentes selon les rives; les ceintures les plus larges (environ 400 m) sont formées essentiellement d'Hélophytes, Phragmites *Phragmites australis*, *Thypha* *Typha angustifolia* et le Scirpe *Scirpus sp.*). Les herbiers flottants sont constitués par les Hydrophytes, Châtaigne d'eau *Trapa natans*, Myriophylle *Myriophyllum sp.*, Potamots *Potamogeton sp.* etc. Ces formations occupent la grande surface d'eau libre.

Bien que considéré comme site d'hivernage par excellence, ce lac, malgré son couvert végétal limité aux bordures, est un lieu de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux d'eau telles que la poule d'eau *Gallinula chloropus*, le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, la Marouette ponctuée *Morzana morzana*, le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, etc. C'est également le site d'alimentation pour des espèces qui nichent dans les autres zones humides de la région comme les canards, les Guifettes moustac et noire *Chlidonias hybrida* et *C. niger*, les Hérons pourpré et crabier *Ardea purpurea* et *Ardeola ralloides*, l'aigrette garzette *Egretta garzetta* et le garde-bœuf *Bubulcus ibis* et des limicoles).

Ce site a fait l'objet d'un empoissonnement en carpes chinoises qui a engendré une perturbation du milieu notamment par la disparition des herbiers, l'historique de cette opération est détaillé dans le paragraphe 22.

17. Flore remarquable :

Une ceinture d'Hélophytes indispensable à la nidification des oiseaux d'eau. Parmi les Espèces rares et très rares, nous citons, la châtaigne d'eau *Trapa natans* et le Nénuphar jaune *Nuphar luteum* (seule station en Algérie), le Nénuphar blanc *Nymphaea alba*. Le Polygomum *Polygonum senegalense*, le Scirpe incliné *Scirpus inclinatus* et l'Utriculaire *Utricularia exoleta*.

18. Faune remarquable:

Oiseaux d'eau:

Les sédentaires sont représentés par le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, la Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, la Rousserolle turdoïde *Acropcephalus arundinaceus*, le Butor étoilé *Botaurus stellaris*, le Busard des roseaux *Circus aeruginosus* et le balbuzard pêcheur *Pandion halieetus*.

Les hivernants sont représentés par l'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala*, la Grande aigrette *Egretta alba*, la Spatule blanche *Platalea leucorodia*, l'Oie cendrée *Anser anser*, le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, la Grue cendrée *Grus grus* et plusieurs espèces de limicoles, telles que l'Avocette *Recurvirostra avosetta*, les chevaliers, les bécasseaux, la bécassine des marais *Gallinago gallinago* etc. Les oiseaux d'eau observés tout au long de l'année mais de façon irrégulière sont l'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* et le Flamant rose *Phoenicopterus ruber*.

Les insectes sont représentés par au moins 28 espèces d'Anisoptères (Odonates), parmi elles nous citons *Anax imperator*, *Anax parthenope*, *Ashna mixta*, *Aeschna affinis*, *Hemianax ephippiger*, *Orthetrum cancellatum*, *Acisoma panorpoides ascalaphoides*, etc.

19. Valeurs sociales et culturelles:

Le lac Oubeïra est d'un intérêt social et culturel de par la Production halieutique, l'exploitation de l'eau pour l'agriculture autour du Lac (il s'agit surtout de cultures spéculatives telles que la culture d'arachides consommatrice d'eau), la présence d'un site archéologique (Mégalithique) au Sud-Est du Lac et l'éducation et la recherche scientifique (aspect paysager ouvert et présence de deux postes d'observation ornithologique).

20. Régime foncier/propriété:

Site: Domanial appartenant à l'Etat

Région environnante/ Bassin versant: terrains domaniaux et terres agricoles privées.

21. Occupation actuelle des sols :

Site: Exploitation halieutique

Région Voisine/ bassin versant: Activités pastorales et quelques cultures saisonnières.

22. Facteurs défavorables :

Introduction d'espèces exotiques : L'office National de Développement et de Production Aquacole (ONDPA) a procédé à l'introduction de la carpe dans le cadre d'une opération de valorisation du lac, sans étude d'impact.

Chronologie d'empeisonnement, espèces et quantités introduites :

Le 14/06/1985, 3.150.000 alevins ont été balancés dans le lac qui appartiennent aux espèces suivantes : *Aristichthys nobilis*, *Hypophthalmichthis molitrix* et *Ctenopharyngodon idella*.

Le 25/04/1986, 3.000.000 alvins de *Cyprinus carpio* et de *Stizstedion lucioperca*.

Après l'assèchement de 1990, il restait peu de carpes et un nouvel empoisonnement du lac en carpes, a eu lieu en 1991 sans l'avis de l'administration du Parc National. Il s'agit de 1.700.000 alevins de deux espèces planctonophages, la carpe argentée et la carpe grande bouche. A l'heure actuelle le stock est puisé et normalement il n y a plus ou peu de carpes à l'Oubeïra. (Observation au mois de mars 2002 d'une carpe de 28 kg pêchée à l'Oubeïra).

En 1990 le Lac à connu un assèchement total probablement dû à un effet conjugué de la sécheresse des dernières années et au pompage de l'eau.

Extension de l'agriculture spéculative autour du Lac : Il s'agit de la culture des arachides, pastèque et melon), nécessitant un pompage pendant la saison d'étiage.

Déversement des eaux usées : Ces eaux usées Proviennent de l'agglomération du village El Frine, d'une partie d'El Kala et de la cité Djefal Torki.

23. Mesures de Conservation en Vigueurs :

Le lac est classé en réserve intégrale du Parc National d'El-Kala

Loi de l'environnement N° 83/462 du 05 février 1983. Décret N° 83/462 du 23 juillet 1983 portant Statut type des Parcs Nationaux. Décret n°82-439 du 11 décembre 1982 portant adhésion de l'Algérie à la convention internationale relative aux zones humides.

24 - Mesures de Conservation, proposées mais, pas encore appliquées : Néant

25 - Recherche scientifique en cours et équipements

Recherche en cours: Etude des algues toxiques. (Doctorat d'état).

Equipement : Poste d'observation d'observation et Brigade de surveillance et d'intervention encore non encore équipée.

26. Education et sensibilisation à la Conservation:

- Trois tours d'observation ornithologique
 - Dépliant sur les oiseaux d'eau et leur milieu
-

27. Loisirs et Tourisme :

Randonnées scolaires.

28. Juridiction :

Juridiction Territoriale: l'Etat

Juridiction fonctionnelle: Plan d'eau : Ministère des ressources hydriques, terrains périphériques : Ministère d'Agriculture.

29. Autorité de gestion :

Parc National d'El-Kala, Route de la pépinière. B.P. 73 El Kala. Wilaya d'El Tarf 36.000

30. Références :

- KAHLI (1996) : Contribution à l'étude de l'écologie des Cyprinidés dans le lac Oubeira. Ingéniorat d'état.
- BELHADJ G (1996) : Atlas des Oiseaux nicheurs dans le Parc National d'El-Kala. Magister.
- MIRI. Y (1996) : Etude la Végétation aquatique du Lac Oubeira. Magister INA El-Harrach, Alger.
- MEDDOUR A (1987) : Parasites of fish water for Lac Oubeira. Master
- BOUGUESSA S. (1993): Etude du développement larvaire chez les Odonates du lac Oubeira. Magister.
- MESSERER Y. (1999) : Etude morphométrique et hydrologique du complexe lacustre d'El Kala (cas du lac Mellah et du lac Oubeira. Magister. (Université de Annaba).
- BOULAHBEL R (1999) : Caractéristiques d'un modèle de peuplement d'oiseaux d'eau nicheurs. Cas du lac Oubeïra et du marais du lac Mellah (Parc National d'El Kala - Wilaya d'El Tarf). Magister (U. de Annaba).
-